

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-595

présenté par

Mme Dalloz, M. Hetzel, M. Brun, M. Le Fur, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Anthoine,
Mme Bazin-Malgras, M. Pierre-Henri Dumont, M. Rolland, Mme Valentin, M. Viry, Mme Le Grip
et Mme Serre

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.